

N° 19  
 Clety  
 Céline Marie  
 Légitime

L'an mil huit cent quarante quatre, le vingt cinqième jour  
 Du mois de Mai, à huit heures du matin, nous soussignés  
 Louis Bellart, Maire officier de l'état civil de la Commune de  
 Wissernes, Canton et arrondissement de Saint-Omer, Départe-  
 tement du Pas de Calais, a comparu François Clety, âgé de  
 vingt neuf ans, ouvrier menuisier, demeurant en cette Commune,  
 lequel nous a présenté un enfant, du sexe féminin qu'il a  
 déclaré être né de lui en son domicile filial à huit heures  
 du soir et de Dame Catherine Elise Joseph Cogniaux,  
 âgée de vingt cinq ans, son épouse, auquel enfant il a été  
 donné les prénoms de Céline Marie. Lesdites prénoms et  
 désignation ont été faites en présence de Jacques François  
 Marie Cogniaux, âgé de quarante huit ans, menuisier, domicilié  
 à Wissernes et de Marie Clety, âgé de vingt quatre  
 ans, manouvrier, domicilié à Ballême, qui ont les remontrés  
 et le comparant signé avec nous le présent acte, après  
 lecture faite

Clety  
 Cogniaux  
 Bellart  
 f. Clety